



2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2021-2022-19	Madame Ève Lapointe présente l'ordre du jour de la rencontre. Le point 7 <i>Flexibilité, adaptation, modification</i> sera traité avant le point 5 <i>Suivi au procès-verbal</i> . Il est proposé par madame Geneviève Lévesque d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que modifié.	

3. Parole au public

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Il n'y a aucune parole du public.	

4. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2022

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2021-2022-20	Madame Ève Lapointe présente le procès-verbal de la rencontre du 4 avril 2022. Il est proposé par monsieur Vincent Richard d'adopter le procès-verbal tel que présenté.	

5. Suivi au procès-verbal

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<b>5.1 Conférence</b> Madame Véronique Lessard informe les membres qu'il ne sera pas possible de déposer sur le site Internet du CCSEHDAA la présentation de la conférence sur la douance et la double exceptionnalité.  <b>5.2 Comité transition</b> Madame Véronique Lessard explique que les travaux du Comité transition seront présentés au Comité consultatif de gestion (CCG) du mois de juin. Les résultats seront donc déposés au CCSEHDAA à l'automne.	

6. Portait classes d'adaptation scolaire 22-23, pour donner suite au classement

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Véronique Lessard donne des détails sur les classes d'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.</p> <p>Au primaire, la classe CLIP sera fermée à l'École de la Rose-des-Vents, une classe CISA sera ouverte à l'École des Pixels afin d'offrir un service dans ce secteur, toutes les classes DGA deviendront des classes PADI, la classe CISS de l'École de la Source deviendra une classe CISA.</p> <p>Au secondaire, une classe CPA sera ajoutée à l'École secondaire les Etchemins (ESLE) et une classe CPC et FPT seront ajoutées à l'École secondaire Pamphile-Le May.</p> <p>À l'École Saint-Dominique et à l'École secondaire de l'Aubier, il y a présentement un projet à effectif 0 dont l'objectif est de garder les élèves dans leur école de quartier avec l'ajout de ressources appropriées.</p>	

7. Flexibilité, adaptation, modification

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Geneviève Moreau vient expliquer ce qu'est la différenciation pédagogique ainsi que les trois différentes formes. Dans les classes du CSSDN, il y a beaucoup de profils et les besoins sont très différents d'un élève à l'autre, il y a une évolution des connaissances et une hétérogénéité des besoins, c'est pour cette raison que la différenciation pédagogique existe.</p> <p>Les trois formes de différenciation pédagogique sont la flexibilité, l'adaptation et la modification. Les mesures utilisées pour un élève doivent être indiquées au plan d'intervention et peuvent ne pas être pertinentes pour certains élèves. La flexibilité est pour tous, elle n'a pas d'impact sur le bulletin et consiste en une planification d'activités d'apprentissages non personnalisé et une offre de choix pour les élèves. Il existe quatre objets pour la flexibilité, dont les contenus, les processus, les structures et les productions.</p> <p>L'adaptation est pour les élèves présentant des difficultés importantes, n'a aucun impact au bulletin et permet à l'élève vivant un obstacle lors de l'apprentissage de le surmonter. L'élève réalise la même tâche que les autres et doit utiliser la mesure au quotidien.</p> <p>La modification touche un nombre restreint d'élèves, le bulletin présente des matières modifiées et l'école met en place des dispositions afin que l'élève puisse répondre aux exigences du programme. La modification est plutôt envisagée pour les élèves handicapés.</p> <p>Plusieurs documents en lien avec la différenciation pédagogique sont disponibles sur le site Internet du ministère. Les membres sont invités à poser leurs questions et émettre leurs commentaires.</p>	<p>La présentation sera transmise aux membres.</p>

## 8. Rapports

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p><b>8.1. Président</b> Madame Ève Lapointe souhaite à tous et à toutes un bel été.</p>	Envoyer la liste des membres en élection pour 2022-2023.
	<p><b>8.2. Direction générale</b> Madame Ève Lapointe annonce que madame Esther Lemieux prendra sa retraite le 30 juin 2022.</p>	
	<p><b>8.3. Trésorier</b> Madame Mélissa Marceau mentionne que le comité a un budget de 2 625 \$ et que des dépenses ont été encourues pour les frais en lien avec la conférence sur la douance et la double exceptionnalité. Il reste présentement 1 523 \$ pour les dépenses du comité. Le formulaire de frais de déplacement et de gardiennage sera retourné aux membres et les réclamations devront être effectuées à madame Mélissa Marceau avant le 30 juin 2022.</p>	
	<p><b>8.4. Représentant du comité de parent</b> Madame Annie Picard informe les membres que lors de la rencontre du 16 mai dernier, madame Esther Lemieux a mentionné que le CSSDN était en manque de personnel. La prochaine rencontre aura lieu le 13 juin 2022.</p>	

## 9. Correspondance

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Il n'y a aucune correspondance.	

## 10. Histoires à succès

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Madame Geneviève Lévesque explique que les élèves de CPA de l'École secondaire de l'Horizon et de l'ESLE ont participé aux Olympiades spéciaux au PEPS de l'université Laval et que les jeunes étaient très fiers d'y participer.	

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Madame Geneviève Lévesque fait mention du projet orientant des classes de cheminement à l'autonomie. Ce projet permet aux élèves de l'école de prendre conscience que ses élèves ont des intérêts et des attaches. Madame Sonia Bédard explique que les enseignants de l'ESLE ont préparé un spectacle consistant à les faire chanter.	

11. Questions diverses

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Il n'y a pas de questions diverses.	

12. Prochaine réunion

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	La prochaine rencontre aura lieu le 24 octobre 2022.	

13. Levée de la séance prévue à 21 h 30

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2021-2022-21	Il est proposé par madame Geneviève Lévesque de lever la séance à 19 h 59.	